

Déclaration des aides précédemment reçues sous le régime *De Minimis*¹

Ce formulaire est un modèle-type du Programme et ne peut être amendé ou modifié de quelque manière que ce soit

Ce formulaire est un document-type du Programme, obligatoire pour tout partenaire qui candidaterait sur un projet dans le cadre de l'exemption des aides d'État² « de minimis », et sera (mis à jour, le cas échéant et) annexé au formulaire consolidé en cas d'approbation du projet

Avant de remplir la déclaration avec toute l'attention requise, les partenaires sont priés de se référer au chapitre du Manuel du Programme III. A « Aides d'Etat »

Acronyme du projet : [Acronyme]

Je soussigné, [Titre, Prénom, Nom de famille], en qualité de représentant légal [Nom d'organisme dans sa langue d'origine, Nom d'organisme en anglais], agissant en tant que partenaire du projet susmentionné déclare que (veuillez choisir dans le point 1, l'option correspondant à votre institution)

1.

- L'institution que je représente, ainsi que toutes les autres entités appartenant au même groupe³ que mon institution, n'ont reçu aucune aide relevant du régime *de minimis* au cours des trois derniers exercices fiscaux (à savoir l'exercice fiscal en cours et les deux exercices fiscaux précédents).
- L'institution que je représente, ainsi que toutes les autres entités appartenant au même groupe que mon institution, ont reçu les aides suivantes relevant du régime *de minimis* au cours des trois derniers exercices fiscaux (à savoir l'exercice fiscal en cours et les deux exercices fiscaux précédentes)⁴:

¹ Règlement de la Commission (UE) N° 1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides *de minimis*

² Comme indiqué dans le Manuel du programme : les partenaires peuvent recevoir des fonds du programme uniquement s'ils n'ont pas reçu par la France une aide publique sous le régime de minimis d'un montant total de plus de 200.000 EUR au cours des trois années fiscales précédentes à partir de la date d'octroi de l'aide. Les partenaires qui réalisent des activités relevant des aides d'Etat dans le cadre du projet pourraient se voir imposer une réduction du fonds Interreg accordé par le Programme afin d'assurer le respect des seuils de minimis applicables.

³ Dans l'article 2 (2) du Règlement *de minimis*, il est défini quel type de groupe d'entreprises est considéré comme une « entreprise (undertaking) unique » (donc ainsi appartenant au même groupe)

⁴ Une mise à jour du présent document pourra être exigée après la date d'approbation du projet par le Comité de Suivi du Programme



Euro-MED

Organisation octroyant l'aide de minimis	Pays de l'organisation octroyant l'aide de minimis	Montant de l'aide en €	Date d'octroi

2. déclare que les informations fournies dans cette déclaration sont exactes, complètes et véridiques.

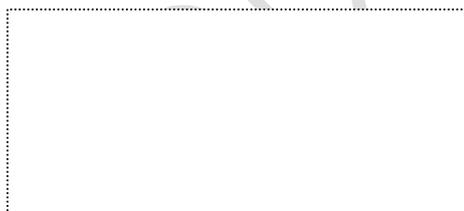
- / /

.....
Signature

.....
Lieu et date

[Titre, Prénom, Nom de famille]

.....
Nom du signataire



Cachet officiel de l'organisme signataire (le cas échéant)